

Séance du 15 novembre 2018 à 19 heures

Le quinze novembre deux mille dix-huit, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la commune d'Arcambal, sous la Présidence de Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, Président.

Etaient présents les membres titulaires suivants : (42)

M. LABRO Didier (Arcambal), M. PARNAUDEAU Willy (Boissières), M. RAFFY Gilles (Bouziès), M. SEGOND Dominique (Cabrerets), M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (Cahors), Mme LAGARDE Geneviève (Cahors), M. MUNTE Serge (Cahors), M. SIMON Michel (Cahors), Mme BOUIX Catherine (Cahors), M. BOUILLAGUET Vincent (Cahors), Mme FAUBERT Françoise (Cahors), M. SAN JUAN Alain (Cahors), M. TESTA Francesco (Cahors), Mme LOOCK Martine (Cahors), Mme BONNET Catherine (Cahors), M. MAFFRE Jean-Luc (Cahors), Mme MARTY Lucienne (Cahors), M. TULET André (Cahors), M. TILLIE Christophe (Cahors), M. DUJOL Jean-Paul (Calamane), M. TAILLARDAS Claude (Catus), M. PEYRUS Guy (Cieurac), M. JOUCLAS Guy (Crayssac), M. GUILLEMOT Jean-Luc (Francoulès), M. MOLINIE Romuald (Gigouzac), Mme ARNAUDET Véronique (Lamagdelaine), M. MOUGEOT Jean-Paul (Le Montat), Mme SIMON-PICQUET Agnès (Les Junies), M. REIX Jean-Albert (Lherm), M. PRADDAUDE Jean-Paul (Mechmont), M. DIZENGREMEL Ludovic (Mercuès), M. GALTHIE Jean-Noël (Montgesty), Mme DESSERTAINE Brigitte (Nuzéjous), M. MARRE Denis (Pradines), Mme ROUAT Géraldine (Pradines), M. STEVENARD Daniel (Pradines), M. MIQUEL Gérard (St Cirq Lapopie), M. GILES Jérôme (St Géry – Vers), M. FERNANDEZ Pierre (St Médard), M. GILBERT Joël (St Pierre Lafeuille), M. PECHBERTY Jean-Jacques (Tour de Faure), M. LAVAU Pascal (Trespoux-Rassiels).

Etaient présents les membres suppléants en lieu et place des titulaires : (3)

M. ANNES Jean-Pierre (Bellefont-La Rauze), Mme MARTIN Caroline (Caillac), M. REDOULES Matthieu (Espère).

Etaient excusés ou absents les membres titulaires suivants : (26)

Mme FOURNIER Martine (Bellefont-La Rauze), Mme LASFARGUES Geneviève (Cahors), M. SINDOU Géraud (Cahors), Mme LENEVEU Hélène (Cahors - procuration donnée à Mme FAUBERT), Mme BOYER Noëlle (Cahors - procuration donnée à M. SIMON), Mme HAUDRY Sabine (Cahors), M. COLIN Henri (Cahors - procuration donnée à M. MUNTE), Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise (Cahors), M. Bernard DELPECH (Cahors), M. COUPY Daniel (Cahors), Mme RIVIERE Brigitte (Cahors - procuration donnée à M. MAFFRE), M. DEBUISSON Guy (Cahors), Mme CHANUT STOEFLER Sylvie (Cahors), Mme BESSOU Evelyne (Cahors - procuration donnée à Mme BONNET), M. CASTANG Stéphane (Cahors), M. TILLOU José (Caillac), Mme LANES Bénédicte (Douelle - procuration donnée à M. DIZENGREMEL), M. PETIT Jean (Espère), Mme VALETTE Roselyne (Fontanes), M. CANCEIL Philippe (Labastide du Vert - procuration donnée à M. JOUCLAS), M. JARRY Daniel (Labastide-Marnhac), M. VIVIER Jean-Luc (Maxou), M. CHATAIN Thierry (Pontcirq), Mme HILT Martine (Pradines - procuration donnée à M. MARRE), M. LIAUZUN Christian (Pradines), M. FIGEAC Philippe (St Denis Catus).

Procurations : 8

Secrétaire de séance : Romuald MOLINIE

AR PREFECTURE

046-200023737-20181115-01_15_11_18-DE
Reçu le 21/11/2018

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Secrétariat général

Objet : Recomposition du Conseil Communautaire - Nouvelle désignation des Conseillers
communautaires au sein des organismes extérieurs

A été adopté à l'unanimité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS**

Séance du 15 novembre 2018

Rapporteur : Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE

Rédacteur : Nathalie QUEBRE
Service : Secrétariat général

Objet : Recomposition du Conseil Communautaire - Nouvelle désignation des Conseillers communautaires au sein des organismes extérieurs

Mesdames, Messieurs,

Vu l'arrêté du 7 décembre 2017 de M. le Préfet du Lot concernant la nouvelle composition du Conseil communautaire du Grand Cahors ;

Vu la délibération communautaire n° 8 du 29 janvier 2018, approuvant, les statuts du Grand Cahors qui intègrent, à l'article 5, la nouvelle composition du Conseil communautaire qui comprend désormais 68 membres ;

Considérant que par conséquent, certains élus ne sont plus conseillers communautaires ou que certains conseillers titulaires sont devenus suppléants, il convient de les remplacer au sein des syndicats et organismes extérieurs, où ils avaient été initialement désignés.

Ainsi :

- **ARCAMBAL** : Mme Marcelle TEULIERES, auparavant conseillère communautaire titulaire, devenant suppléante, ne pourra plus siéger au sein du Conseil d'Administration du CIAS. Un(e) autre élu(e) du Grand Cahors devra donc la remplacer.
- **BELLEFONT-LA RAUZE** : M. Serge NOUAILLES, conseiller communautaire titulaire, était délégué au sein de divers syndicats à savoir, le SCoT et le PETR en qualité de membre suppléant et du SIVU Combe de Vals et du SYDED (collège des Déchets) en qualité de membre titulaire. Un(e) autre élu(e) du Grand Cahors devra donc le remplacer.
- **LAMAGDELAINE** : M. Jean-Pierre CORMANE, auparavant conseiller communautaire titulaire, devenant suppléant, il ne pourra plus siéger au sein du comité syndical du SCOT dans lequel il était délégué suppléant. Un(e) autre élu(e) du Grand Cahors devra donc le remplacer.

- LE MONTAT : Mme Joëlle VANBESIEN, auparavant conseillère communautaire titulaire, devenant suppléante, elle ne pourra plus siéger au sein du comité syndical du SCOT dans lequel elle était déléguée suppléante. Un(e) autre élu(e) du Grand Cahors devra la remplacer.
- MERCUES : Mme Isabelle RIVIER-DELFAU n'étant plus conseillère communautaire, elle ne pourra plus siéger au sein du comité syndical du SCOT dans lequel elle était déléguée suppléante et devra être remplacée par un(e) autre élu(e) du Grand Cahors.
- TRESPoux RASSIELS : M. Fabrice DIOT n'étant plus conseiller communautaire, il ne pourra plus siéger au sein du comité syndical du SCOT dans lequel il était délégué suppléant et devra être remplacé par un(e) autre élu(e) du Grand Cahors.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a. De désigner de M. LABRO Didier en tant que délégué(e) au Conseil d'administration du CIAS en remplacement de Mme TEULIERES ;
- b. De désigner de Mme FOURNIER Martine en tant que délégué(e) suppléant(e) du SCoT et du PETR et du SIVU Combe de Vals et du SYDED (collège des Déchets) en qualité de membre titulaire en remplacement de M. Serge NOUAILLES ;
- c. De désigner de Mme ARNAUDET Véronique en tant que délégué(e) suppléant(e) du SCoT en remplacement de M. Jean-Pierre CORMANE ;
- d. De désigner de Mme MARTY Lucienne en tant que délégué(e) suppléant(e) du SCoT en remplacement de Mme Joëlle VANBESIEN ;
- e. De désigner de M. REIX Jean-Albert en tant que délégué(e) suppléant(e) du SCoT en remplacement de Mme Isabelle RIVIER-DELFAU ;
- f. De désigner de M. STEVENARD Daniel en tant que délégué(e) suppléant(e) du SCoT en remplacement de Fabrice M. DIOT.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Jean-Marc MAYSSOUZE-FAURE